

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE

Rapport annuel 2025



HYDREAULYS

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le syndicat élabore chaque année :

- un rapport sur le prix et la qualité du service (article L.2224-5),
- un rapport d'activité retraçant l'activité de l'établissement (article L.5211-39),
- un rapport sur la situation en matière de développement durable (L.2311-1-1).

Le présent rapport annuel regroupe l'ensemble de ces obligations.



Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE

Sommaire

Édito	4
Le territoire Hydreaulys	5
Nos compétences	6
2025, une année structurante	7•9
Agir sur le territoire	10•21
S'engager au-delà des missions	22•25
Résultats et solidité financière	26•32
Gouvernance et organisation	33•37
Indicateurs réglementaires	38•42

Document édité par Hydreaulys, 12 rue Mansart, 78000 Versailles
Conception éditoriale : Hydreaulys
Comité de rédaction : Jamel Amghar-Soussi - Pierre Arnaud - Estelle Ensargueix
Julien Giovinazzo - Laure Gravey - Léa Jacob - Philippe Leroy - Emmanuelle-Hélène Montet
Caroline Naquet - Ophélie Servant - Sébastien Vieille
Rédaction & conseil : Corinne Martin-Rozès
Design graphique : Isabelle Grève
Crédits photos : ©Antoine Meyssonier, ©Ludovic Gombert, ©Hydreaulys, ©AdobeStock, ©Shutterstock.
Ont également contribué à ce rapport d'activités : les équipes d'Hydreaulys et leurs partenaires.

Toute reproduction, distribution, modification, retransmission ou publication de ces différentes photos est strictement interdite.
Pour toute demande d'autorisation ou d'information, contactez-nous.

Bonne lecture
Version interactive
sur ordinateur





« Et cependant, ce que les hommes cherchent, pourrait être trouvé dans une seule rose ou un peu d'eau. »

Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince

Par Marc Tourelle • Président d'Hydreaulys

L'année 2025 a été marquée par une intense activité pour Hydreaulys, et ce dans toutes les compétences que le syndicat exerce pour le compte des collectivités et des habitants du territoire. À l'heure du changement climatique et de l'adaptation nécessaire tant de nos méthodes que de nos processus, Hydreaulys mène réflexions et actions tournées vers l'avenir dans le respect du territoire, de sa géographie et de son histoire.

En 2025 nous avons pu enfin lancer les travaux de réhabilitation du collecteur Versailles Sud, fortement dégradé, long de 4 km et construit il y a plus de 300 ans. Les travaux vont durer trois ans et privilégieront la restauration à l'ancienne tant que cela sera possible en accord avec les services de la DRAC et l'Établissement public du Château de Versailles.

Par ailleurs, le syndicat a poursuivi en 2025 la réhabilitation des collecteurs situés sur le bassin versant du ru de Marivel. Des travaux importants ont également été menés sur notre station Val de Gally afin de limiter sa consommation d'électricité et de rétablir son fonctionnement à pleine capacité.

Depuis plusieurs années, Hydreaulys s'est lancé dans le photovoltaïque sur site en collaboration avec les services de l'État et l'Architecte des Bâtiments de France. Un ambitieux projet d'extension des installations photovoltaïques existantes fait l'objet d'études de faisabilité dans l'objectif de permettre à la station Carré de Réunion de devenir à terme une station à énergie positive.

Hydreaulys, a qui a été confiée l'exercice de la compétence GEMAPI* sur le territoire du ru de Gally, engagera dès 2026 d'ambitieux projets visant à améliorer la gestion des crues et à favoriser la biodiversité sur l'ensemble de son

périmètre. Des projets de longue haleine, qui ont été préparés en 2025 et qui consistent à renaturer les sites, renforcer les ouvrages, améliorer le stockage, ralentir les masses d'eau et enfin garantir une qualité de l'eau à très haut niveau.

Le syndicat poursuit aussi sa coopération internationale et solidaire à travers des projets au Liban et à Haïti, aux côtés de nombreux partenaires et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Enfin, l'année 2025 a vu le syndicat désigner un nouveau délégataire, SAUR, pour assurer l'exploitation du service d'assainissement (collecte, transport et traitement) sur les douze prochaines années. Cette exploitation se fera à travers une filiale dédiée baptisée Hylio. Un choix dicté par la volonté d'une maîtrise des coûts et par de forts engagements pris par SAUR dans sa proposition. J'en profite pour remercier les équipes du délégataire sortant, SEVESC, pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur efficacité. Mon vœu le plus cher est que le syndicat puisse bénéficier d'un même niveau de confiance et d'exigence avec notre nouveau délégataire pour les années à venir.

Faire de notre syndicat un outil utile et efficace au service des collectivités et de leurs habitants, tourné vers l'innovation, respectueux de son environnement, adapté à son temps et soucieux de la maîtrise des coûts, tel est l'objectif que j'ai poursuivi avec tous au cours de mon mandat de Président d'Hydreaulys. Au moment de tourner la page, j'adresse toute ma gratitude à l'équipe du syndicat, à chacune et à chacun. Un collectif professionnel et engagé, avec lequel j'ai eu un grand plaisir à travailler et qui agit au quotidien pour un service public de qualité. Je remercie pour finir tous mes collègues du bureau et du comité d'Hydreaulys qui ont partagé avec moi cette mission passionnante au service de nos concitoyens.

* GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



31 communes adhérentes

463 000 habitants
raccordés au réseau

Hydreaulys,
engagé pour
son territoire

HYDREAULYS intervient pour le compte de 31 communes situées dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, représentant 463 000 habitants, raccordés au réseau d'assainissement.

Au quotidien, le syndicat accompagne les collectivités et intercommunalités membres en assurant le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales et la préservation des milieux naturels.

Son action repose notamment sur deux stations d'épuration, tout en intégrant les enjeux liés au ru de Gally, cours d'eau structurant du territoire.

Nos compétences

Hydreaulys intervient à chaque étape du cycle de l'eau, en assurant la gestion des eaux usées, des eaux pluviales et des milieux aquatiques. De la collecte au traitement, le syndicat garantit un service public performant au service des collectivités et de leurs habitants.

Assurer la collecte, le transport et le traitement des eaux

Hydreaulys garantit la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire. Les eaux sont acheminées vers les stations d'épuration, où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le ru de Gally. Le syndicat assure également la gestion des eaux pluviales, afin de limiter la saturation des réseaux et de réduire les risques d'inondation.

Ce dispositif s'appuie sur deux stations d'épuration :



Carré de Réunion

Capacité de 340 000
équivalent-habitants



Val de Gally

Capacité de 45 000
équivalent-habitants

Avec ses 216 000 m² de surface membranaire, le site de Carré de Réunion constitue une référence en France et répond aux standards européens les plus exigeants en matière de performance et de qualité des rejets.

261 km
de réseaux

17 millions de m³
d'eau traitée par an

463 000
habitants raccordés
au réseau

22 km de cours
d'eau entretenus

Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations

Dans le cadre de la compétence GEMAPI*, Hydreaulys assure la gestion et l'entretien du ru de Gally. Ses actions visent à restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques d'inondation sur le territoire.

* La compétence GEMAPI est présentée en détail p. 11

Hydreaulys assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, tout en veillant à une gestion maîtrisée des eaux pluviales. Notre objectif est clair : garantir un service fiable et préserver durablement l'équilibre des milieux aquatiques.

Philippe Leroy • Directeur général
des services



une année structurante

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE



Préparer la transition

En 2025, les équipes d'Hydreaulys se sont attachées à préparer le futur contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1er janvier 2026. Au programme : l'appel d'offres et la sélection du nouveau délégataire, la transition avec son prédécesseur et la nouvelle organisation du service d'assainissement, avec la création d'une société dédiée baptisée Hyllo.

Sélectionner le meilleur candidat

À la réception des premières offres de service en janvier 2025, Hydreaulys a procédé à leur analyse et à des négociations avec chaque société, accompagné par un bureau d'études reconnu sur la place. « Les candidats ont été trois à remettre une offre finale fin juin et, après étude des dossiers, c'est à SAUR que le comité syndical du 9 septembre a décidé d'attribuer la future délégation de service public, pour une période de douze ans » explique Pierre Arnaud, Chef de projet DSP Hydreaulys. Un choix dicté par la volonté de maîtriser les prix, mais également par la qualité des engagements pris par SAUR dans sa proposition. La société réalisera de nombreux investissements sur les installations dans les premières années du contrat, sans que cela implique une hausse de tarif pour les usagers.

Organiser le passage de témoin

Une fois la décision actée, Hydreaulys a organisé la phase de « tuilage », période charnière où le délégataire sortant (SEVESC) et le nouveau délégataire sont amenés à travailler ensemble pour organiser la transition. « Trois mois et demi, c'est court pour un tuilage, compte tenu de l'importance et de la complexité des ouvrages, et de la gestion toujours délicate des transferts de personnel de l'ancien exploitant vers le nouveau. Cependant, il y avait de la bonne volonté des deux côtés et la remise des clés au 31 décembre s'est bien passée » ajoute Pierre Arnaud.



Le nouveau délégataire s'est engagé à effectuer des investissements majeurs sur les installations, et ce sans impact sur le tarif pour les usagers.

Pierre Arnaud • Chef de projet DSP Hydreaulys

UNE PROCÉDURE STRUCTURÉE

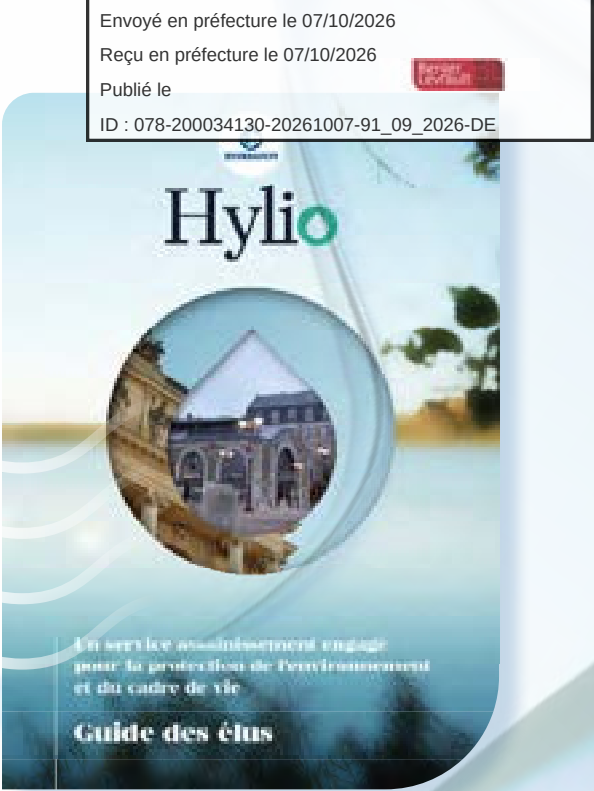
16 mois de procédure
3 candidats
32 éléments d'analyse répartis en 3 critères (économique, technique, environnemental)

Rester vigilant

Alors que débute le contrat avec SAUR, Hydreaulys s'assure en ce début 2026 que le rodage s'effectue de manière optimale, notamment entre la nouvelle équipe et ses interlocuteurs sur l'ensemble du territoire. Autre point de vigilance : les nombreux travaux prévus, avec une cinquantaine d'opérations à engager durant l'année. « Nous veillons enfin à prévenir toute dérive dans l'exécution du contrat, et particulièrement à garantir la satisfaction des usagers, qui fait partie de nos priorités » conclut Pierre Arnaud.

Hyllo, le nouvel interlocuteur unique

Afin d'assurer l'exploitation du service, SAUR a créé une filiale baptisée Hyllo. « Cette entité est entièrement dédiée à notre contrat, ce qui facilitera le contrôle des comptes et permettra une meilleure lisibilité en matière d'affectation des personnels » précise Ophélie Servant, Adjointe au suivi des DSP. Hyllo bénéficie des avantages que confère l'appartenance au groupe SAUR, notamment en matière de technologie. L'entité possède déjà sa propre identité visuelle, conçue avec le concours d'Hydreaulys, afin d'être aisément identifiable par le public. Une signature qui sera déclinée dans la future agence Hyllo qui ouvrira ses portes à Versailles en 2026 pour accueillir les usagers.



1 contrat = 4 engagements clés

Parmi les points qui ont guidé le choix d'Hydreaulys, quatre engagements forts pris par SAUR ont été particulièrement décisifs.

Réduire les déversements d'eaux usées

Limitation des rejets directs dans le milieu naturel, par rapport aux volumes d'eau collectés, y compris en période de pluie.

Objectif :
• moins de 1 % à la station Val de Gally
• moins de 2 % à la station Carré de Réunion



Améliorer la performance énergétique

Réduction de la consommation énergétique des stations d'épuration et de l'utilisation des réactifs chimiques.

Objectif :
• -16 % de la consommation énergétique



Renforcer le service aux usagers

Amélioration de l'accueil et de la relation avec les habitants, avec notamment l'ouverture d'une agence d'accueil du public sur le territoire.



Mieux suivre la qualité du ru de Gally

Installation de capteurs pour suivre en continu plusieurs paramètres du cours d'eau (débit, niveau d'eau, paramètres physico-chimiques).

Objectifs :
• améliorer la connaissance du fonctionnement du ru
• renforcer le suivi environnemental

Agir pour le territoire



GEMAPI : redonner sa place à la rivière

À travers la compétence GEMAPI, Hydreaulys joue un rôle actif dans la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. En menant des projets phares comme la renaturation du ru de Gally, le syndicat contribue notamment à améliorer la gestion des crues et à favoriser la biodiversité, tout en sensibilisant les habitants à la protection des cours d'eau.

Les quatre responsabilités confiées à Hydreaulys dans le cadre de la GEMAPI

PRÉVENIR les inondations

Hydreaulys met en place et entretient des ouvrages hydrauliques (bassins, aménagements...) pour limiter les risques d'inondation et protéger les habitants et les infrastructures.

ENTREtenir les cours d'eau et assurer le bon écoulement de l'eau

Hydreaulys assure l'entretien régulier du ru de Gally et de ses abords afin de garantir une bonne circulation de l'eau et prévenir les risques d'obstruction ou de débordement.

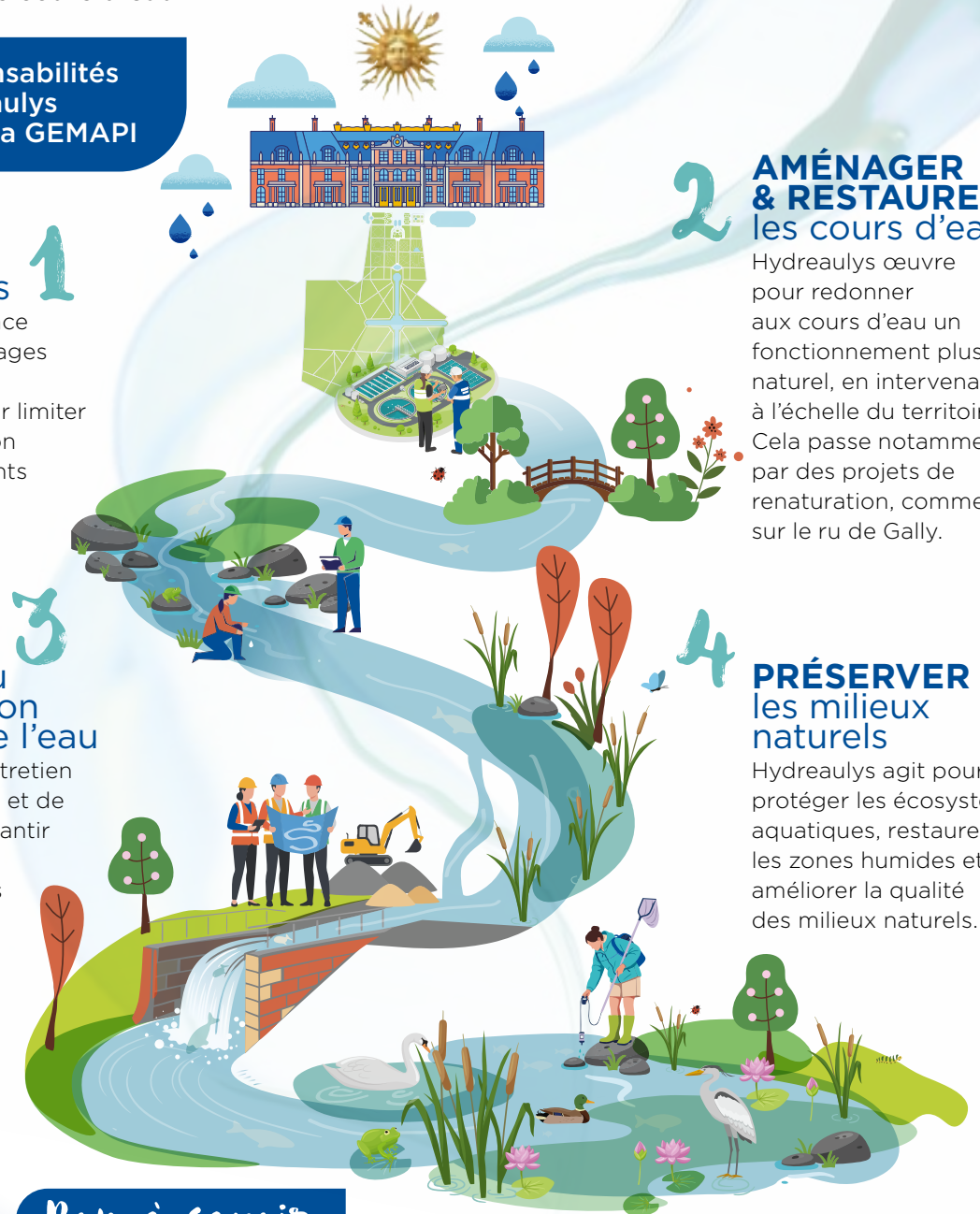
2 AMÉNAGER & RESTAURER les cours d'eau

Hydreaulys œuvre pour redonner aux cours d'eau un fonctionnement plus naturel, en intervenant à l'échelle du territoire. Cela passe notamment

- par des projets de renaturation, comme sur le ru de Gally.

PRÉSERVER
les milieux
naturels

Hydreaulys agit pour protéger les écosystèmes aquatiques, restaurer les zones humides et améliorer la qualité des milieux naturels.



Bon à savoir

• La compétence **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire et exclusive confiée aux EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018, visant à mieux articuler l'aménagement du territoire avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le ru de Gally, rivière clé pour le territoire

Depuis 2018, Hydreaulys conduit un projet d'envergure pour restaurer une rivière à la fois emblématique et stratégique de son territoire, le ru de Gally. Explications avec Estelle Ensargueix, Responsable GEMAPI.

Pourquoi le ru de Gally est-il si important dans le paysage hydraulique du territoire ?

Estelle Ensargueix. Le ru de Gally est la rivière qui traverse et draine une grande partie du territoire. Il joue un rôle essentiel pour l'écoulement des eaux, la gestion des crues et l'équilibre écologique du milieu naturel.

En quoi consiste ce projet majeur ?

E. E. Il s'agit d'une restauration hydromorphologique, et je parlerais même de renaissance pour ce cours d'eau. Depuis 2018, plus de 2 km ont déjà été renaturés. Pour faire simple, là où le cours d'eau était très rectiligne, nous avons procédé à des travaux de terrassement afin de lui creuser un nouveau lit moins artificiel, avec des méandres. Ce faisant, nous avons créé des zones où le débit est moins important, ce qui permet notamment de diversifier les habitats pour la flore et la faune.

Un peu d'Histoire...

Aux origines du ru de Gally : entre moulins & histoire royale



Pour mémoire

• Le ru de Gally

est un cours d'eau d'environ 22 kilomètres, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine. Il prend sa source dans le parc du château de Versailles, à la surverse du Grand Canal et de plusieurs petits rus enterrés, puis s'écoule dans la vallée de Gally jusqu'à sa confluence avec la Mauldre. Il est également alimenté par les eaux usées traitées de la station Carré de Réunion.

• **90%** C'est le pourcentage des eaux du ru de Gally qui proviennent de la station Carré de Réunion.

• **1/3** C'est ce que représente le ru de Gally sur le total du bassin versant de la Mauldre, elle-même affluent de la Seine. D'où l'importance de faire attention à la qualité de l'eau.

Restaurer les milieux aquatiques : un défi majeur

La renaturation d'un cours d'eau n'est pas seulement une démarche écologique, puisqu'elle permet aussi de prévenir les inondations. Cette approche, qui implique l'acquisition de parcelles bordant les cours d'eau, suscite encore parfois l'incompréhension de certains riverains, d'où la nécessité de communiquer sur son importance.

Les cours d'eau sont des écosystèmes fragiles, dont l'équilibre a souvent été perturbé par des aménagements destinés à faciliter l'activité humaine. Les démarches de renaturation visent à rétablir le fonctionnement naturel des milieux aquatiques tout en jouant un rôle notamment dans la prévention des inondations. Par exemple, en ajoutant des méandres à un tracé, le débit de l'eau ralentit et, lors des crues, le risque de débordement en aval est réduit. Le reméandrage s'accompagne en outre d'actions en faveur de la biodiversité, avec la plantation de végétaux adaptés au bord de rivière et la recréation de zones humides.

2025, une année d'acquisitions foncières

Pour pouvoir renaturer, encore faut-il être propriétaire du terrain. « Les acquisitions foncières sont nécessaires pour redonner de l'espace à la rivière. Elles ont été au cœur de notre action en 2025 » indique Estelle Ensargueix. Des acquisitions en cours doivent permettre d'engager prochainement le projet de restauration sur une portion du ru de Gally située sur la commune de Chavenay. Le syndicat a également mené des démarches concernant des parcelles dont l'acquisition était nécessaire dans le cadre du renforcement du barrage de Rennemoulin.



L'ensemble des projets de renaturation menés par Hydreaulys devrait permettre d'ici 2028 d'augmenter la capacité de stockage de 60 000 m³ d'eau, ce qui peut se révéler décisif en cas d'inondation.

Estelle Ensargueix • Responsable GEMAPI

Focus projet

La Faisanderie, un tronçon à fort enjeu

Sur le tracé du ru de Gally se trouve notamment le domaine de la Faisanderie, au bord du parc du château de Versailles. Dans le cadre de la renaturation du ru, ce tronçon d'une longueur de 600 mètres a fait partie des priorités en 2025, avec notamment le choix de l'entreprise qui interviendra à partir de 2026 pour terrasser et reméandrer le site.

Un domaine boisé un peu sauvage, situé à une centaine de mètres du Grand Canal, le long de l'A12 : bienvenue sur le site de la Faisanderie, qui abrite un tronçon de 600 mètres du ru de Gally et dont la renaturation a été soigneusement préparée en 2025. « Le premier enjeu du projet est d'ordre hydraulique, avec la volonté de ralentir le débit de l'eau en recréant des méandres, mais aussi d'aménager des berges en pente douce qui permettront au cours d'eau de déborder sans dommage en cas de fortes pluies » commente Estelle Ensargueix.

Recréer une forêt de cours d'eau

Pour pouvoir mener les travaux de terrassement et creuser le nouveau lit du ru, de nombreux arbres vont être abattus. « C'est là qu'intervient le deuxième enjeu, d'ordre écologique, puisque nous prévoyons de replanter une ripisylve, c'est-à-dire une forêt avec des espèces spécifiquement adaptées aux cours d'eau, présentant différentes strates. Aujourd'hui la ripisylve existante est extrêmement dégradée. Demain, grâce aux travaux, de nombreuses espèces végétales et animales auront à nouveau leur place au bord du ru » se félicite Estelle Ensargueix.

Préparer le volet administratif du projet

Ce projet, à l'étude depuis 2013, a connu un coup d'accélérateur en 2025, avec la constitution de plusieurs dossiers nécessaires à l'obtention des autorisations administratives pour lancer les travaux. « Nous avons soumis un premier dossier dans le cadre de la Loi sur l'eau, que nous avons présenté à la Direction Départementale des Territoires (DDT), soit la police de l'eau. Un second dossier a été adressé à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites puisque la Faisanderie est située sur le site classé de la Plaine de Versailles.

Enfin, un troisième dossier a été déposé auprès de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), concernant l'impact du projet sur les espèces protégées » relate Estelle Ensargueix. En parallèle, les démarches en matière d'autorisation de travaux ont été menées auprès des communes concernées, à savoir Bailly et Fontenay-le-Fleury. Enfin, une consultation a été lancée en août 2025 pour choisir l'entreprise et le marché a été passé afin d'être prêts à démarrer les travaux en 2026.

17 000 m³
C'est le gain hydraulique (stockage d'eau) qui sera rendu possible par le projet sur le tronçon de la Faisanderie.



Bon à savoir

• Ripisylve :

formation végétale qui borde les cours d'eau. Il s'agit d'une zone régulièrement inondée, abritant une riche biodiversité. Elle possède un rôle très important pour les rivières : épuration des eaux, stabilisation et protection des berges grâce au système racinaire, refuge pour la faune, dissipation du courant.

3 questions à...

Soizic Heuzé • Chef de projet confirmé Aménagement de cours d'eau & risque inondation/Eau, Environnement et Transition énergétique, Egis

Quelles sont les caractéristiques du site de la Faisanderie ?

Soizic Heuzé. Ce tronçon du ru de Gally est situé à proximité de la source, sur un domaine rattaché au château de Versailles et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il reçoit les eaux du ru de Saint-Cyr, qui a été enterré à environ 3 mètres de profondeur dans les années 1990. Sur ce secteur, le cours d'eau a été rectifié, c'est-à-dire que son tracé a été retravaillé pour aller tout droit. Il a également été recalibré afin d'augmenter sa capacité d'écoulement en créant des berges plus raides.

Quels sont les enjeux d'un projet de renaturation de cette ampleur ?

S. H. L'objectif est de restaurer la forme d'origine de la rivière. D'un point de vue hydraulique, en recréant des méandres et en restaurant des berges en pente douce, on va pouvoir ralentir le débit du cours d'eau et réguler plus facilement les crues grâce à une augmentation du volume de stockage. D'un point de vue écologique ensuite, le terrassement en déblai va permettre de diversifier les habitats et de favoriser une biodiversité beaucoup plus riche sur le site.

Pourquoi l'abattage de certains arbres est-il nécessaire et quelles actions de reboisement sont prévues derrière ?

S. H. Aujourd'hui, les arbres présents au bord du ru sont principalement des espèces indésirables dans ce type d'environnement, à l'image des peupliers. Une fois reconfigurées, les berges accueilleront une véritable ripisylve (voir encadré) notamment composée d'aulnes, de cornouillers, d'érables, de charmes, de noisetiers ou encore de pruneliers, ces derniers étant particulièrement prisés des papillons.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE

Focus sensibilisation

Associer et informer les habitants

Afin d'expliquer ce qui doit être fait en matière de gestion du ru de Gally, de rappeler le rôle d'Hydreaulys et enfin de clarifier les droits et devoirs des riverains, le syndicat a organisé une réunion publique et édité un Guide du riverain.

Dans le cadre de la GEMAPI, Hydreaulys doit assurer le libre écoulement des eaux. « *Cependant, il est important de rappeler que nous ne pouvons intervenir que lorsque l'écoulement est perturbé ou qu'une pollution est constatée. La loi indique que ce sont les riverains propriétaires des berges qui entretiennent la végétation en bord de cours d'eau, en veillant notamment à ce que rien de bloquant ne tombe dans la rivière* » rappelle Estelle Ensargueix.

Réunion publique à Chavenay

Afin d'informer les riverains de leurs droits mais aussi de leurs responsabilités en matière d'entretien des cours d'eau, Hydreaulys mène des actions de sensibilisation. Celles-ci se sont notamment traduites, en mai 2025, par l'organisation d'une réunion publique à Chavenay. Objectif : rappeler le rôle joué par le syndicat et battre en brèche quelques idées reçues en matière d'entretien du ru de Gally. « *Nous avons indiqué à cette occasion que les riverains ont le droit de faire certains prélèvements dans la rivière, mais qu'ils sont également propriétaires de la moitié du lit du cours d'eau longeant leur berge. Selon les textes, Hydreaulys ne peut intervenir que s'il y a déclaration d'intérêt général prouvant qu'il doit le faire au titre de la GEMAPI* » précise Estelle Ensargueix.

Un Guide du riverain édité par Hydreaulys

Lors de cette réunion, la publication à venir d'un Guide du Riverain du ru de Gally, édité par Hydreaulys, a été annoncée. Ce document, qui explique en détail les droits et devoirs des riverains et le rôle d'Hydreaulys, est disponible auprès du syndicat. « *Les communes sont invitées à se mettre en contact avec moi si elles désirent obtenir des exemplaires papier à distribuer à leurs administrés, je les tiens à leur disposition. Je peux également leur adresser une version PDF du document* » ajoute Estelle Ensargueix.

Le Guide du riverain... à télécharger



« Les communes sont invitées à se mettre en contact avec moi si elles désirent obtenir des exemplaires papier du guide à distribuer à leurs administrés, je les tiens à leur disposition. »

Estelle Ensargueix
• Responsable GEMAPI



Focus ouvrage

Barrage de Rennemoulin : un renfort bienvenu

Ce barrage, qui joue un rôle clé dans la régulation des écoulements et la gestion des crues sur le territoire à proximité, sera renforcé en 2026.

Le barrage de Rennemoulin fait partie du bassin hydraulique éponyme. Construit en 1984, ce barrage se compose d'une digue naturelle et d'un ouvrage en béton constitué de vannes, situé dans le lit du cours d'eau. « *En raison notamment des événements météorologiques de plus en plus violents et intenses, ce barrage s'est considérablement fragilisé. Il est donc prévu de renforcer sa digue par la pose de matelas gabions (à base de structure métallique et de pierres)* » indique Estelle Ensargueix. Objectif : rendre le barrage plus résistant aux intempéries. Afin d'être en mesure de lancer les travaux en 2026, Hydreaulys a acquis les parcelles nécessaires en 2025. Le syndicat a également constitué fin 2025 le dossier de consultation pour choisir l'entreprise de travaux qui sera chargée du chantier.

Protéger les habitations voisines

Le renforcement du barrage est une bonne nouvelle pour les habitants de Rennemoulin, car il va permettre d'assurer la protection des habitations qui se situent juste derrière l'ouvrage. En octobre 2024, plusieurs maisons à proximité avaient ainsi dû être évacuées car le bassin menaçait de déborder. Ces travaux, couplés au projet de restauration du ru de Gally, contribuent sur une plus large échelle à prévenir les inondations sur le territoire géré par Hydreaulys.



LES VANNES DU BARRAGE PASSENT À L'AUTOMATIQUE

Parallèlement, Hydreaulys a souhaité automatiser les vannes du barrage, qui sont actuellement manuelles. Pour mener à bien ce projet, qui implique la pose d'une armoire électrique et de deux caméras, le syndicat a déposé un dossier auprès de l'administration car le site est situé sur la plaine de Versailles. En fonction du délai de réponse des services concernés, l'automatisation des vannes devrait avoir lieu entre le printemps et l'été 2026.



Collecteur Versailles Sud : une réhabilitation hors norme

Les travaux sur le collecteur Versailles Sud, situé majoritairement sous le parc du château, ont été lancés en 2025. Ce projet, qui se déploiera jusqu'en 2028, constitue un défi sous l'angle tant patrimonial que technique. L'enjeu : réhabiliter un ouvrage historique du XVII^e siècle, toujours en service, afin de pérenniser le transport des eaux usées et pluviales et de préserver les milieux naturels.

Un collecteur historique aujourd'hui vétuste

Depuis plusieurs années, Hydreaulys prépare la réhabilitation et la reconstruction du collecteur communément appelé « Versailles Sud », soit l'une des principales conduites qui transporte les eaux usées du quartier Saint-Louis à Versailles vers la station Carré de Réunion située entre Bailly et Saint-Cyr-l'École. Construit au milieu du XVII^e siècle, cet ouvrage en forme de galerie-voûte a été réalisé en maçonnerie traditionnelle avec les moyens de l'époque. Compte tenu de son âge et de la dégradation de certaines parties, il devenait crucial d'intervenir afin de sécuriser le réseau, pour prévenir d'éventuelles fuites et préserver l'environnement.

« En plus d'être une infrastructure d'assainissement de grande envergure (un homme tient debout à l'intérieur !), le collecteur est classé monument historique, ce qui impose de respecter les exigences strictes de préservation de l'ouvrage initial, édictées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les autorités patrimoniales. Cela a notamment conduit à un travail d'inspection minutieux pour identifier les sections pouvant être restaurées avec leur maçonnerie d'origine (3 km) et celles nécessitant une reconstruction (1 km). »

Vanessa Lambert
• Directrice de projet Egis Eau



« Plutôt qu'une approche purement technique, la stratégie finalement adoptée intègre la préservation du patrimoine. De ce fait, le projet requiert une collaboration étroite entre l'expertise du bureau d'études Egis (habitué aux ouvrages modernes d'assainissement) et la connaissance patrimoniale du cabinet de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Pierre Bortolussi. Objectif : concilier les impératifs techniques avec la préservation du caractère historique et de l'apparence d'origine de l'ouvrage. »

Jamel Amghar-Soussi
• Technicien Travaux Assainissement



3 ans de travaux (2025-2028)

30 % en reconstruction

70 % en restauration



2025 : démarrage du chantier

Les travaux en eux-mêmes ont démarré en avril 2025 par le déploiement des installations de chantier, conçues pour s'intégrer discrètement à l'écrin des Jardins du Grand Parc dans le respect des préconisations de l'Établissement public du Château de Versailles. « La première phase a ensuite débuté avec l'arrivée du micro-tunnelier et la pose de près de 550 mètres de canalisations en béton de 1,80 m de diamètre à environ 7 mètres de profondeur, grâce à une technique souterraine par forage horizontal menée par l'entreprise EIFFAGE GCR » explique Vanessa Lambert. « Ce choix a été dicté par la nécessité d'éviter les nuisances d'une tranchée ouverte, notamment lors de la traversée en diagonale de la RD10, reliant Versailles à Saint-Cyr-l'École » ajoute Jamel Amghar-Soussi.

Depuis octobre 2025, la deuxième phase est en marche, avec des travaux de pose en tranchée ouverte sur une autre portion de la canalisation. En parallèle, tout au long de 2025, Hydreaulys, le Cabinet Pierre Bortolussi et l'entreprise H. CHEVALIER, spécialisée dans les travaux sur monuments historiques, ont préparé le démarrage de la troisième phase, soit celle de la restauration sur les portions restantes, mieux conservées. Objectif : déterminer les méthodologies les plus pertinentes pour procéder au travail de restauration de l'existant par l'intérieur.

LE PROJET EN CHIFFRES

300 ans :
âge du collecteur

3 750 m de long

1,30 m de large

1,95 m de haut



Bon à savoir

Le micro-tunnelier inauguré en juin 2025 a été baptisé "Caroline", clin d'œil à Caroline Naquet, Technicienne assainissement chez Hydreaulys. Il est en effet de tradition de donner à ces machines le prénom d'une femme associée au projet.



Revivez l'inauguration
du micro-tunnelier Caroline
Projet Versailles Sud | Hydreaulys

À suivre...

• **Automne 2026** Achèvement de la phase de reconstruction par tranchée ouverte.

• **Printemps 2026/Fin de l'été 2028** Phase de restauration, la plus longue du projet, visant à renforcer par l'intérieur et préserver le caractère patrimonial de l'ouvrage.

Val de Gally : optimiser la performance

En 2025, deux améliorations ont été apportées aux installations de la station d'épuration Val de Gally avec pour but de limiter sa consommation d'électricité et de rétablir son fonctionnement à pleine capacité.

Pré-traiter les boues pour générer des économies d'énergie

Après l'inauguration de nouvelles centrifugeuses en 2024, Hydreaulys et l'exploitant ont poursuivi en 2025 les travaux d'amélioration sur le site de la station Val de Gally. « Nous avons mis en place un pré-traitement des boues, afin de les épaissir avant qu'elles atteignent les centrifugeuses. Objectif : minimiser les coûts énergétiques, avec à la clé une économie estimée à environ 5% » explique Ophélie Servant, Adjointe au suivi des DSP. Concrètement, l'exploitant a installé deux tambours d'égouttage qui, en fonctionnant comme desessoreuses, permettent un traitement mieux régulé des boues.

Augmenter le débit de traitement pour fonctionner à pleine capacité

Dans une station d'épuration, l'eau passe de bassins en bassins pour subir différents traitements. « Cependant, il peut y avoir des points limitants dans la succession des ouvrages. C'était le cas ici, entre le bassin d'aération et les clarificateurs, car les canalisations étaient partiellement obstruées » commente Pierre Arnaud, Chef de projet. Résultat, toute la station se trouvait limitée à un débit de traitement inférieur au débit pour lequel elle est conçue. L'équipe du site a réussi à identifier le blocage puis à effectuer les réparations en continuant de traiter les eaux, sans aucun rejet dans le milieu naturel. L'usine fonctionne aujourd'hui à nouveau à pleine capacité, avec des performances qui vont même au-delà des attentes initiales.

-5% c'est l'économie d'énergie que devrait entraîner l'épaississement des boues.



Pour mémoire

• La station Val de Gally

traite quatre communes. D'une part les Clayes-sous-Bois et Villepreux en réseau unitaire, c'est-à-dire eaux pluviales et eaux usées « mélangées » dans le même réseau. D'autre part Noisy-le-Roi et Saint-Nom-la-Bretèche en réseau séparatif, c'est-à-dire uniquement les eaux usées, les eaux pluviales étant séparées.

• Le procédé mis en œuvre dans cette usine permet d'éliminer la pollution carbonée, azotée et phosphorée, générée par l'équivalent de 45 000 habitants, qu'elle soit d'origine domestique, pluviale ou industrielle. Les eaux, une fois dépolluées, sont rejetées dans le ru de Gally.

Fontenay-le-Fleury : réhabiliter sans perturber

En 2025, Hydreaulys a conduit à Fontenay-le-Fleury une opération de réhabilitation de collecteurs en plein centre-ville. Un chantier mené en lien étroit avec la commune et qui a su s'adapter aux contraintes locales.

D'une manière générale, les travaux de réhabilitation des collecteurs sont orchestrés selon un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) qui priorise les interventions dans le temps. Dans ce cadre, une coordination peut être recherchée avec les communes afin d'articuler au mieux les calendriers de travaux. « C'était le cas à Fontenay-le-Fleury, où un projet de requalification du centre-ville était engagé : Hydreaulys a ainsi pu ajuster son intervention, tout en respectant les priorités définies par le schéma directeur. » explique Caroline Naquet, Technicienne assainissement.

Limiter l'impact sur la circulation

Qui dit travaux en centre-ville dit chantier en milieu contraint, l'idée étant de perturber le moins possible la circulation et la vie des habitants. « Une partie des opérations était à conduire sous un rond-point assez stratégique. Nous avons donc choisi de réaliser les travaux de nuit, pendant presque trois semaines à l'été 2025, afin de se faire le plus discrets possible » ajoute Caroline Naquet. En outre, l'une des phases de travaux a duré moins longtemps que prévu : en effet, Hydreaulys a trouvé une solution au problème des réseaux amiantés, préférant créer un réseau parallèle et condamner l'ancien plutôt que de désamianter l'existant. Les phases 1 et 2 du chantier (qui en comportera 4 jusqu'à l'été 2026) ont pour finir été achevées avec de l'avance sur le planning, grâce à l'implication et à l'ingéniosité des équipes sur le terrain.

Le respect porté par Hydreaulys à nos propres contraintes en matière de voirie, leur volonté de limiter les nuisances occasionnées par les chantiers et l'efficacité avec laquelle leurs travaux sont menés, font du syndicat un partenaire précieux pour les communes.

Richard Rivaud • Maire de Fontenay-le-Fleury



1,2 km de canalisations principales ont été réhabilités.

S'engager au-delà des missions



Photovoltaïque : anticiper les enjeux énergétiques

Dans une démarche visant à renforcer son autonomie énergétique, Hydreaulys réfléchit à équiper sa station Carré de Réunion de panneaux supplémentaires afin de gagner en autonomie énergétique et de stabiliser le prix de l'eau.

Si la station d'épuration de Carré de Réunion dispose déjà d'une petite installation photovoltaïque, Hydreaulys étudie aujourd'hui la possibilité d'aller plus loin. « Il s'agit de la part du syndicat d'une démarche volontaire, et non d'une réponse à une contrainte réglementaire » indique Philippe Leroy, Directeur général des services. L'ambition ? Faire de Carré de Réunion un site « à énergie positive », en produisant suffisamment d'énergie verte pour couvrir 10 à 15 % des besoins de la station d'épuration. Près de 25% des coûts de fonctionnement étant liés à l'électricité, la démarche pourrait permettre de gagner en autonomie sur le plan énergétique, tout en assurant un prix de l'eau stabilisé pour les consommateurs dans les années à venir.

Étudier la faisabilité et estimer la viabilité du projet

En 2025, Hydreaulys a lancé un appel d'offres et recruté un bureau d'études chargé de mener une étude de faisabilité en plusieurs phases, dont la première est d'ores et déjà achevée. « Pour autant, le contexte n'est pas simple. La station se situe dans une zone protégée, visible d'un site historique (la Chambre du Roi), ce qui rend la construction de panneaux photovoltaïques complexe » ajoute Philippe Leroy. Si la loi Béchu a récemment assoupli la réglementation en la matière, l'autorisation de construire est loin d'être acquise. Enfin, la viabilité économique de l'installation doit être soigneusement analysée, et dépendra notamment des fluctuations du prix de l'énergie. Une décision sera prise courant 2026 quant à la poursuite de ce projet.



« Grâce à ce projet photovoltaïque, nous voudrions faire de Carré de Réunion une station à énergie positive. Avec à la clé la maîtrise des coûts de l'électricité et la stabilisation du prix de l'eau dans la durée pour les consommateurs. »

Philippe Leroy • Directeur général des services



Sensibiliser les usagers

En 2025, Hydreaulys a posé les bases d'une future campagne de sensibilisation baptisée « Ici commence la rivière ». L'année a été consacrée à sa préparation, de la définition du dispositif au choix des visuels de communication, en vue de son déploiement. Explications avec Sonia Brau, Maire de Saint-Cyr-l'École et Vice-présidente Communication Hydreaulys.

Pourquoi une telle campagne ?

Sonia Brau. Chaque année, nous avons la volonté de lancer une action de sensibilisation tournée vers les usagers. En effet, ce que fait Hydreaulys est peu visible pour le grand public, et pourtant la question de l'eau concerne tout le monde. L'objectif de ces campagnes est de susciter une prise de conscience chez les citoyens et de les amener à réfléchir aux impacts de leurs gestes quotidiens.

Le comité syndical a finalement opté pour un pochoir (voir encadré). Quelles sont les raisons de ce choix ?

S. B. Ce pochoir est destiné à être apposé sur le trottoir, en vis-à-vis des bouches d'égout, à des endroits de fort passage. Il s'agit d'un visuel marquant mais éphémère, ce que nous assumons pleinement car l'œil s'habitue et que d'autres opérations prendront par la suite le relais de celle-ci.

Une campagne personnalisable, commune par commune

Les pochoirs seront déployés sur les trottoirs du territoire courant 2026. Dans cette optique, les communes sont invitées à se rapprocher d'Hydreaulys afin de choisir le visuel et le message les plus en phase avec leur identité : « Ici commence la rivière » ou « Ici commence le ru de Gally ».

Contact :

Léa Jacob • Responsable communication Hydreaulys
l.jacob@etaso.fr 01 39 23 22 75 / 06 33 99 82 66



Pourquoi le visuel du poisson ?

S. B. Il est d'abord symbolique puisque l'idée est de sensibiliser le public à la protection des rivières. Il parle ensuite très directement aux enfants, or nous savons à quel point leur rôle est crucial : en le voyant, ceux-ci vont poser des questions et attirer l'attention de leur famille sur le sujet, amenant parfois leurs parents à revoir leurs modes de fonctionnement.



Contribuer à la solidarité internationale

Grâce au budget autorisé par la loi dans le cadre de la coopération décentralisée, Hydreaulys apporte son aide à plusieurs collectivités, au Liban et en Haïti.

En Haïti, sensibilisation et aide à l'installation d'équipements

Depuis 2025, Hydreaulys soutient la démarche menée dans deux communes haïtiennes par l'association Inter Aide. « Dans ce pays, il existe de nombreuses zones rurales assez isolées où le taux d'assainissement est proche de zéro. Notre action prend plusieurs formes : d'abord une sensibilisation à l'hygiène avec des messages clés sur le lavage des mains, l'utilisation de latrines et la potabilisation de l'eau. Ensuite nous collaborons village par village, à travers des contrats collectifs d'assainissement qui comprennent notamment la construction de latrines sur la base d'une dalle développée spécialement pour ce type d'utilisation. Ces démarches créent une dynamique favorable à la mise en œuvre de projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable » explique David Hodgkinson, Chef de secteur chez Inter Aide. La participation d'Hydreaulys permet à l'association de sécuriser son partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de continuer à mener ces projets sereinement.

L'accès à l'eau et à l'assainissement est un enjeu universel. À notre échelle, nous avons la responsabilité de partager notre expérience là où elle peut être utile. »

Marc Tourelle • Président d'Hydreaulys



Au Liban, des microstations pour améliorer les conditions d'assainissement

À Antoura au Liban, l'association HAMAP-Humanitaire œuvre au côté du syndicat pour aider la municipalité à installer de petites stations d'assainissement autonomes. « Ici, pas de réseau collectif, chaque immeuble doit avoir sa microstation. La grande avancée 2025 est l'obtention de la subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), qui va nous permettre de lancer les travaux en 2026, avec l'ambition de construire 20 à 30 unités dès la première année » indique Maxime Decaens, Responsable pôle Eau, Assainissement, Hygiène chez HAMAP-Humanitaire. La contribution d'Hydreaulys sur ce dossier n'est pas uniquement financière. « Nous avons accompagné l'association tout au long de l'année dans ses démarches auprès de l'AESN et comptons également faire bénéficier Antoura de l'expertise de nos équipes » ajoute Caroline Naquet, Technicienne Assainissement.

Bon à savoir

La loi Oudin-Santini

promulguée le 9 février 2005, permet aux collectivités, syndicats et agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.



Résultats et solidité financières

Qu'il s'agisse des budgets relevant de l'assainissement (collecte, transport et traitement) ou des éléments financiers liés à la GEMAPI, retour sur l'année 2025 en quelques chiffres clés.

Le budget GEMAPI est indépendant et finance les actions liées à la gestion du ru de Gally et à la prévention des inondations.

Le budget Assainissement recouvre plusieurs compétences : Collecte, Transport et Traitement sans oublier la compétence de la STEP Val de Gally. Toutes les charges courantes de fonctionnement d'Hydreaulys sont ventilées dans ces différentes compétences.

Ces compétences sont elles-mêmes composées de sous-budgets et ont chacune leur propre niveau d'endettement. Leurs recettes respectives permettent à Hydreaulys de financer les différents investissements nécessaires à la bonne exécution de ses missions.

« Bonne nouvelle : en 2025, chaque compétence était excédentaire, en particulier la compétence Traitement qui a bénéficié d'un très fort excédent cumulé des précédentes années » précise Laure Gravey, Directrice des Finances et des Achats publics. Hydreaulys dispose donc d'une trésorerie favorable que le syndicat va pouvoir utiliser dans le cadre du futur contrat de délégation de service public afin d'aider SAUR à financer des travaux.

Enfin, à chaque compétence correspond un tarif associé. En 2025, des évolutions ont été votées afin de faire converger les tarifs pour toutes les communes concernées.

Fin 2025, chaque compétence du budget Assainissement d'Hydreaulys était excédentaire. >>

Laure Gravey • Directrice des Finances et des Achats publics



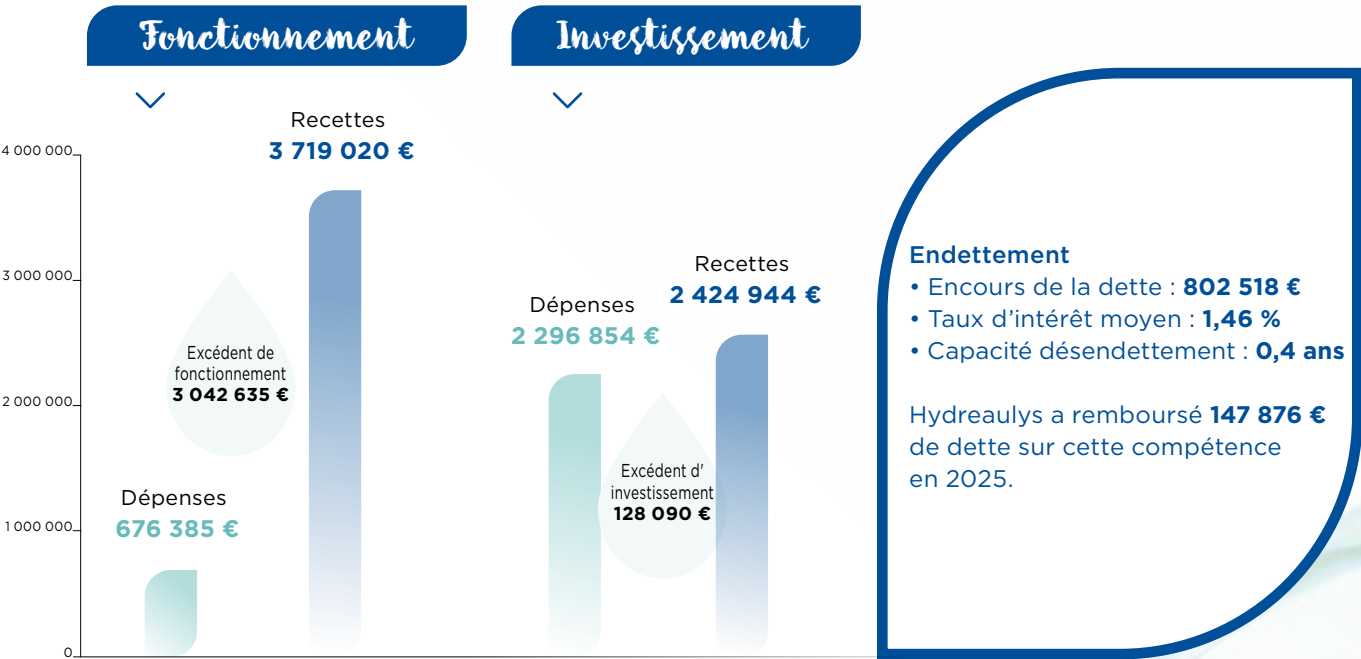
Compétence Collecte

Ce budget concerne les opérations de collecte des eaux usées provenant des habitations des usagers et acheminées vers les réseaux de transport du territoire.

Hydreaulys est historiquement en charge de la collecte sur quatre communes (les communes du territoire non adhérentes soit gèrent leur collecte en propre, soit ont adhéré à un autre organisme spécialisé). Les communes concernées sont Bailly, Le Chesnay-Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-L'École. À fin 2025, Hydreaulys affiche un résultat global excédentaire de **3,1 millions d'euros** sur la compétence Collecte, qui permet de financer les investissements de l'année et ceux prévus au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2025 grâce à l'excédent cumulé. Enfin, la capacité d'autofinancement demeure correcte avec **1,6 million d'euros**.

Bilan financier

Montants exprimés en euros hors taxes (HT)



Principales dépenses

- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales à Fontenay-le-Fleury, centre-ville : **458 400 €**
- Connexion du réseau d'eau pluviale à Saint-Cyr-l'École, de la rue du Dr Vaillant au ru des Glaises : **217 471 €**
- Réhabilitation et mise en séparatif à Saint-Cyr-l'École, rue Guy Moquet : **79 923 €**

Les autres dépenses d'investissement concernent principalement l'affectation du résultat 2024 (1,2 M€), le remboursement du capital des emprunts (134 K€) et les amortissements des subventions reçues (11,8 K€).

Principales recettes

- Redevance collecte : **1,9 M€**
- Subventions de l'Agence de l'Eau : **842 700 €**

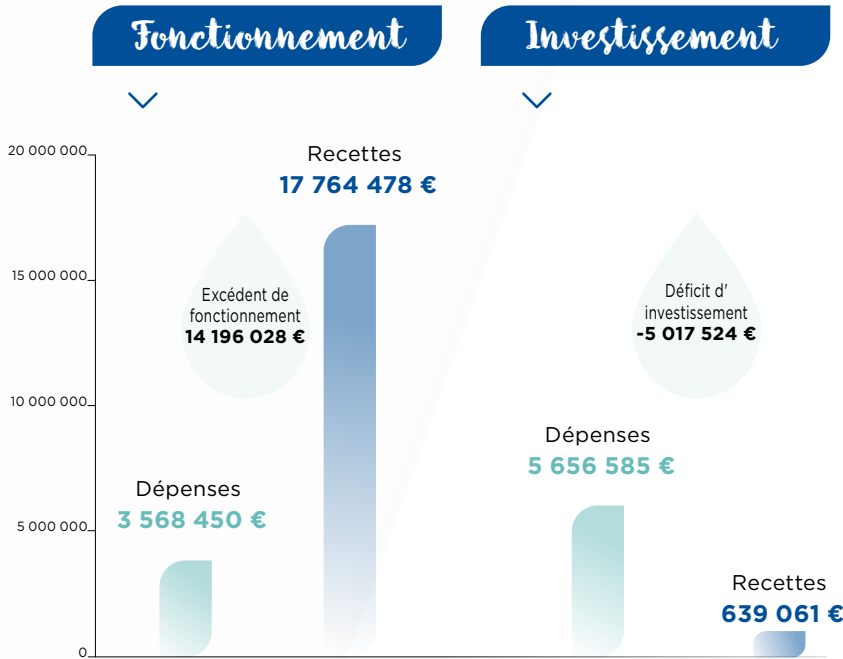
Compétence Transport

Ce budget concerne les opérations de transport des eaux collectées vers la station d'épuration Carré de Réunion ou vers les réseaux du SIAAP.

Le résultat global est excédentaire et se montait fin 2025 à **9 178 554 d'euros** sur la compétence transport. « Cela nous donne la latitude pour financer les investissements de l'année et ceux prévus au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) » se félicite Laure Gravey, Directrice des Finances et des Achats publics. Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2025 grâce à l'excédent cumulé. Avec **3,8 millions d'euros**, la capacité d'autofinancement permet au syndicat de soutenir son niveau d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

Bilan financier

Montants exprimés en euros hors taxes (HT)



Principales dépenses

- Réhabilitation des collecteurs E, F, G, H de Chaville à Sèvres : **877 000 €**
- Réhabilitation collecteur ADP Saint-Cyr-l'École : **351 000 €**
- Réhabilitation de Versailles Sud : **6 M€**

Les autres dépenses d'investissement concernent le remboursement du capital de la dette (1 M€), l'affectation du résultat 2024 (-3,7 M€) et l'amortissement des subventions (739 K€).

Principales recettes

- Subventions de l'Agence de l'Eau : **868 000 €**
- Redevance transport : **5,7 M€**

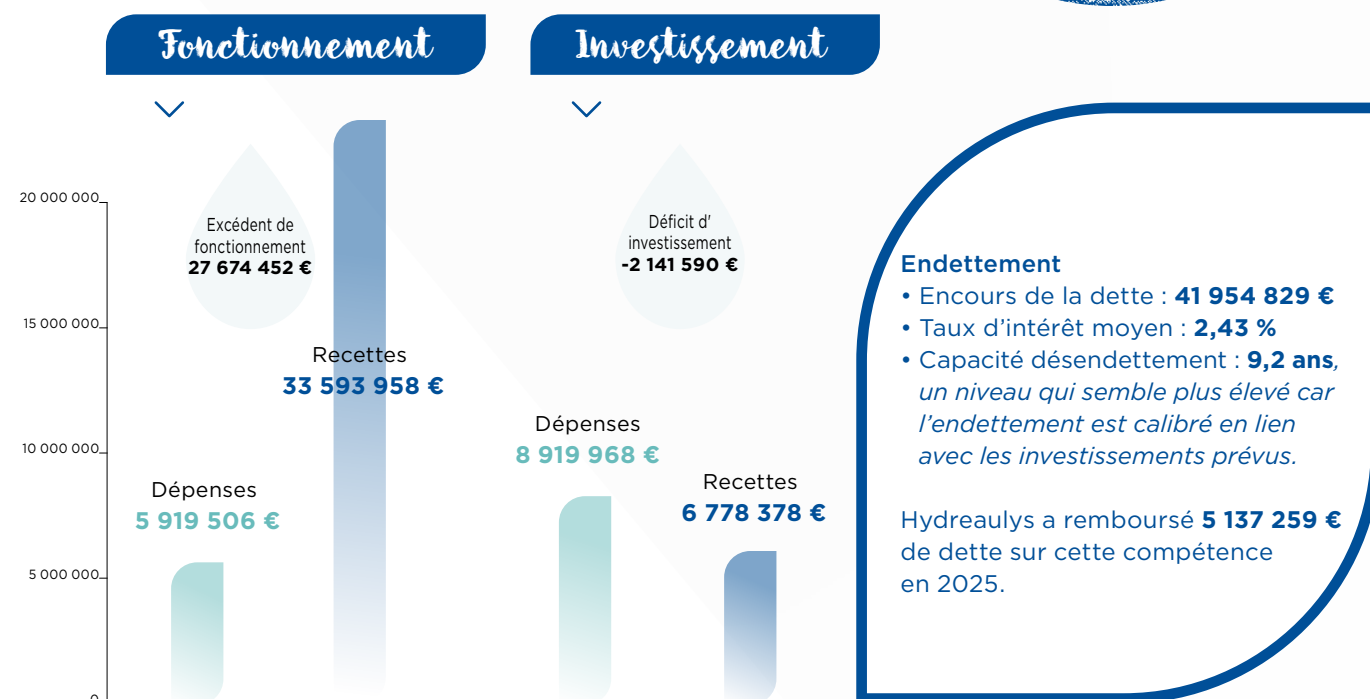
Compétence Traitement

Ce budget concerne les opérations de traitement des eaux usées et des eaux pluviales au sein de la station de Carré de Réunion, avant leur restitution au milieu naturel.

Sur cette compétence, le résultat global est également excédentaire à **12 766 431 d'euros**. « Cette trésorerie va notamment permettre de financer les investissements confiés au nouveau délégataire dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de DSP (Délégation de Service Public) » commente Laure Gravey. Cette compétence a généré peu de dépenses en 2025 et aucun emprunt n'a été mobilisé grâce à l'excédent cumulé. Enfin, la capacité d'autofinancement reste équilibrée avec **564 000 euros**.

Bilan financier

Montants exprimés en euros hors taxes (HT)



Principales dépenses

- Étude projet photovoltaïque : **23 000 €**
- Accompagnement pour la procédure de DSP : **285 000 €**
- Étude liaison des STEP : **33 000 €**

Les autres dépenses d'investissement concernent principalement l'affectation du résultat 2024 (3,5 M€), les amortissements (909 K€), les récupérations d'avances (171 K€) et le remboursement du capital de la dette (4 M€).

Principale recette

Redevance traitement : **6,8 M€**

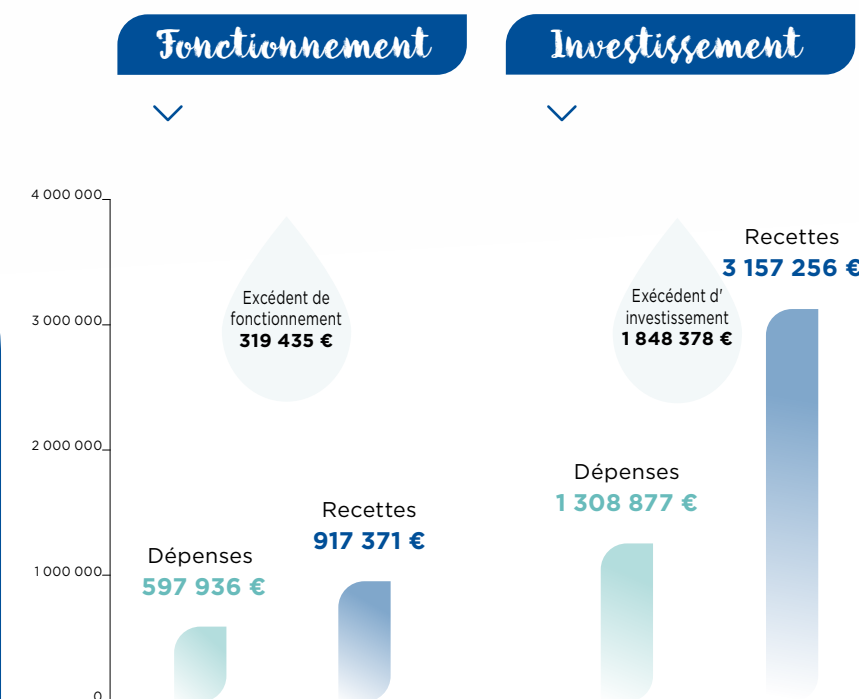
Compétence Transport & Traitement STEP Val de Gally

Ce budget concerne les opérations de transport et de traitement des eaux usées relevant du périmètre de la station d'épuration Val de Gally.

Pour ce qui relève de la compétence transport et traitement de la station d'épuration (STEP) Val de Gally, le résultat global est également excédentaire avec un montant de **2 167 813 d'euros**. Cet excédent permettra de financer les investissements de l'année et ceux prévus au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2025 grâce à l'excédent cumulé. Enfin, la capacité d'autofinancement reste équilibrée avec **402 000 euros**.

Bilan financier

Montants exprimés en euros hors taxes (HT)



Principales dépenses

- Réhabilitation du réseau Fonds de Berthe : **596 000 €**
- Travaux de la STEP : **177 000 €**
- Rue de Mezu à Villepreux : **54 000 €**

Les autres dépenses d'investissement concernent principalement l'affectation du résultat 2024 (255 K€), le remboursement du capital de la dette (118 K€) et le remboursement des avances versées (72 K€).

Principales recettes

Subventions de l'Agence de l'Eau : **816 000 €**
Redevance assainissement : **619 000 €**

Les autres recettes d'investissement concernent l'affectation du résultat 2024 (1,8 M€).

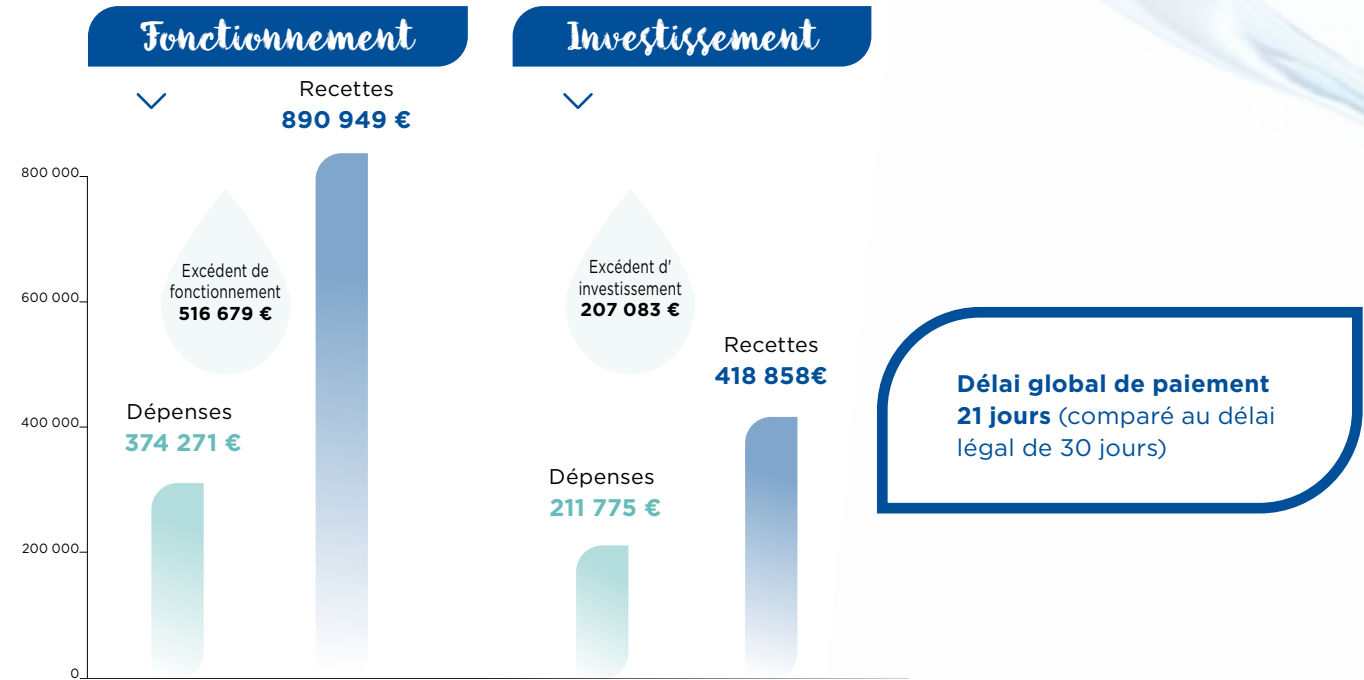
Compétence GEMAPI*

Ce budget finance les actions menées dans le cadre de la compétence GEMAPI*, confiée aux EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018, visant à mieux articuler l'aménagement du territoire avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le résultat global de clôture du budget GEMAPI 2025 est excédentaire à **723 700 euros**. « Un bilan positif au regard de sa structure financière, puisqu'il est composé pour partie de la participation des EPCI à l'exercice de cette compétence, participation qui sert à financer les investissements retenus dans le cadre du plan pluriannuel » rappelle Laure Gravey, Directrice des Finances et des Achats publics. Cet excédent permettra d'engager des projets structurants de renaturation sur les prochaines années. Aucun endettement n'a été nécessaire en 2025, les participations des EPCI suffisant à couvrir le coût des investissements nécessaires. Pour mémoire, les EPCI concernés sont quatre intercommunalités : Cœur d'Yvelines, Gally-Mauldre, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc.

Bilan financier

Montants exprimés en euros hors taxes (HT)



Principales dépenses

- Reméandrage du domaine de la Faisanderie : **74 981 €**
- Reméandrage du ru de Gally aval barrage de Rennemoulin : **43 660 €**
- Surcreusement du bassin de Rennemoulin : **32 746 €**
- Reméandrage du ru de Gally sur Chavenay : **17 972 €**
- Effacement des seuils : **16 713 €**
- Entretien des berges : **8 532 €**

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Gouvernance & organisation



Gouvernance

Membres du bureau

- Marc **Tourelle**
Président du syndicat Hydreaulys
- Éva **Roussel**
1^{ère} Vice-Présidente - Transport
- Grégoire **de La Roncière**
2^e Vice-Président - Finance
- Sonia **Brau**
3^e Vice-Présidente - Communication
- Henri-Pierre **Lersteau**
4^e Vice-Président - Marchés publics
- Jacques **Bisson**
5^e Vice-Président - Urbanisme/
Patrimoine foncier
- Richard **Rivaud**
6^e Vice-Président - Collecte
- Françoise **Beaulieu**
7^e Vice-Présidente - Traitement
et transport - STEP Val de Gally
- François **Darchis**
8^e Vice-Président - Traitement
STEP Carré de Réunion
- Benoît **Ribert**
9^e Vice-Président - Bassin
versant ru de Gally
- Gérard **Parfait**
Assesseur
- Hervé **Camard**
Assesseur

Membres du comité

- Jacques **Alexis**
- Christian **Robieux**
- Richard **Rivaud**
- Sonia **Brau**
- Benoît **Ribert**
- Claude **Jorio**
- Marc **Tourelle**
- Richard **Lejeune**
- Pascal **Thenevot**
- François-Gilles **Chatelus**
- Gwilherm **Poullennec**
- François **Darchis**
- Xavier **Guitton**
- Jean-Philippe **Oller**
- Arnaud **Hourdin**
- Éric **Verspieren**
- Amine **Bekkal**

- Alain **Sanson**
- Isidro **Dantas**
- Violaine **Charpentier**
- Louis-Marie **Soleille**
- Christophe **Molinski**
- Bruno-Olivier **Bayle**
- Frédéric **Hucheloup**
- Emmanuel **Lion**
- Martine **Schmit**
- Éric **Dupau**
- Wenceslas **Nourry**
- Bertrand **Schneider**
- Benjamin **Develay**

CA SQY

- Roger **Adelaide**
- Catherine **Bastoni**
- Françoise **Beaulieu**
- Henri-Pierre **Lersteau**
- Eva **Roussel**
- Frédéric **Pelegrin**
- Olivier **Afonso**
- Gilbert **Reynaud**
- Isabelle **Satre**
- Jean-Baptiste **Hamonic**
- Brigitte **Bouchet**
- Aurélien **Perrot**
- Anne-Andrée **Beaugendre**
- Houssem **Dhaouadi**
- Christian **Grande**
- Bruno **Boussard**
- Philippe **Moigno**
- Sophie **Stucki**
- Laurent **Blancquart**
- Patrick **Genou**
- Claudine **Peron**
- Bertrand **Chatagnier**
- Christian **Nicol**
- Igor **Gazeyeff**
- Darivath **Mey**
- Marc **Montardier**
- Sébastien **Ramage**
- Noura Dali **Ouharzoune**
- Frédéric **Reboul**
- Denis **Vergniault**

EPT GPSO

- Jacques **Bisson**
- Isabelle **Dorison**
- Grégoire **de La Roncière**
- Pascale **Flament**
- Pierre **Chevalier**
- Francis **Menet**

- Annie **Re**
- Hervé **Lièvre**
- Martine **Van Went**
- Jean-Pierre **Fortin**
- Julien **Boulanger**
- Françoise **Breux**

CC GALLY MAULDRE

- Hervé **Camard**
- Jérôme **Cotigny**
- Christian **Bezard**
- Eric **Martin**
- Nathalie **Cahuzac**
- Stéphane **Gompertz**
- Yves **Dekeyrel**
- Gilles **Studnia**

CC CŒUR D'YVELINES

- Catherine **Lanen**
- Patricia **Charton**

ST NOM-LA-BRETÈCHE

- Gérard **Parfait**
- Philippe **Desbois**

CA SGBS

- Isabelle **de Tonquedec**
- Murielle **Charles-Beretti**

- Titulaire
- Suppléant

En 2025 ce sont tenus :

7 bureaux syndicaux
5 comités syndicaux

Les commissions

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

- Marc **Tourelle** - Président
- Éva **Roussel**
- Benoît **Ribert**
- Catherine **Bastoni**
- Francis **Menet**
- Xavier **Guitton**
- Richard **Rivaud**
- Jacques **Bisson**

- ASSOCIATIONS :
 - Versailles Environnement et Initiative
 - Yvelines Environnement
 - Versailles Graine Active
 - Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs

COMMISSION DE GOUVERNANCE ET CONTRÔLE FINANCIER

- Marc **Tourelle** - Président
- Éva **Roussel**
- Sonia **Brau**
- Xavier **Guitton**
- Françoise **Beaulieu**
- Grégoire **de La Roncière**

COMMISSIONS CONSULTATIVE ET DSP COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

- Marc **Tourelle** - Président
- Henri-Pierre **Lersteau** - Président délégué
- Xavier **Guitton**
- Pierre **Chevalier**
- Éva **Roussel**
- Sonia **Brau**
- Françoise **Beaulieu**
- François **Darchis**
- Isabelle **Dorison**
- Catherine **Bastoni**
- Jérôme **Cotigny**
- Benoît **Ribert**



Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE



COMMISSIONS TRAVAUX ET FINANCES

- ASSAINISSEMENT
 - Marc **Tourelle**
 - Éva **Roussel**
 - François **Darchis**
 - Grégoire **de La Roncière**

PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Claude **Jamati**

- GEMAPI
 - Marc **Tourelle**
 - Françoise **Beaulieu**
 - François-Gilles **Chatelus**

Nos équipes

Une organisation mutualisée

19 collaborateurs
mobilisés pour Hydreaulys
et Aquavesc avec :

10 ETP* mutualisés

6 ETP dédiés
à Hydreaulys

3 ETP dédiés
à Aquavesc

* ETP : Équivalent Temps Plein

Au 31 décembre 2025, Hydreaulys s'appuyait sur une organisation associant collaborateurs mutualisés avec Aquavesc et six collaborateurs entièrement dédiés aux compétences du syndicat.

Philippe Leroy, Directeur général des services, encadre une organisation reposant à la fois sur des fonctions partagées et sur des équipes dédiées aux compétences exercées par Hydreaulys dans les domaines de l'assainissement et de la gestion des milieux aquatiques. Cette organisation permet de mutualiser les expertises tout en garantissant la qualité du service public.



Répartition par pôle

Hydreaulys Aquavesc Mutualisés

Pôle contrôle des concessions

- Pierre Arnaud - Chef de projet assainissement
- Anne-Laure Colon - Cheffe de projet eau potable
- Ophélie Servant - Adjointe au suivi des DSP

Pôle technique

Hydreaulys :

- Sébastien Vieille - Responsable assainissement
- Jamel Amghar-Soussi - Technicien travaux assainissement
- Caroline Naquet - Technicienne assainissement
- Julien Giovino - Technicien assainissement
- Estelle Ensargueix - Responsable GEMAPI

Aquavesc :

- Geoffrey Stabilepsy - Responsable eau potable
- Sylvain Brunel - Ingénieur eau potable

Ressources et moyens mutualisés

- Emmanuelle-Hélène Montet - Secrétaire Générale / RH
- Léa Jacob - Responsable communication
- Laure Gravey - Directrice des finances et des achats publics
- Anne Le Bris - Juriste Commande publique et patrimoine foncier
- Corinne Margerie - Comptable
- Karine Flaget - Comptable
- Isabelle Bujon - Comptable et assistante administrative
- Florence Lesourd - Assistante de direction

Mon objectif : valoriser le travail mené au quotidien par les équipes, rendre nos messages accessibles à tous et sensibiliser les plus jeunes.

Léa Jacob • nouvelle Responsable Communication

Son parcours

Léa Jacob affiche plus de treize ans d'expérience en communication et marketing, acquise au sein d'organisations publiques et privées. Avant de rejoindre le syndicat en novembre 2025, elle évoluait chez Seine-et-Yvelines Numérique où elle a notamment élaboré une stratégie de communication multicanale, développé la marque employeur et renforcé la communication interne.

Ses points forts

Experte en stratégie de communication 360°, Léa Jacob conçoit et déploie des actions impactantes alliant digital, print, événementiel et relations presse, tout en pilotant des projets transverses structurants.

Sa feuille de route

Léa Jacob est chargée de développer la visibilité des actions engagées par Hydreaulys dans les domaines de l'assainissement et de la gestion des milieux aquatiques, de sensibiliser aux enjeux liés à l'eau et à la préservation des ressources, et de favoriser la compréhension des missions du syndicat auprès des usagers, des élus et des partenaires.

À la rencontre de... Julien Giovino • Technicien Assainissement

En quoi consiste votre mission ?

Julien Giovino. Mon rôle est de rendre la relation la plus fluide possible entre les usagers, les communes et HYLIO, notre délégataire, afin que la gestion des eaux usées et des eaux pluviales soit optimale. J'interviens tant auprès des particuliers qui ont besoin de conseil que pour régler des problématiques de casse sur le réseau, afin d'éviter des perturbations trop importantes.

Quelles sont les qualités nécessaires à votre métier ?

J.G. Je pense qu'avant tout, il faut avoir un bon relationnel. C'est absolument indispensable pour travailler en lien avec les différents acteurs du secteur : riverains, entreprises, délégataire et communes. Mais je dois aussi faire preuve

de persévérance, de réflexion et d'analyse pour envisager les sujets à 360°. Enfin, il faut être curieux et capable de mener des phases d'investigation car les problèmes rencontrés ne sont pas forcément visibles.

Un exemple de réalisation dont vous êtes particulièrement fier ?

J.G. En 2025, nous avons aidé une quinzaine de riverains parfois modestes à effectuer leurs travaux de mise en conformité, grâce aux aides délivrées par l'Agence de l'eau. Cette partie de ma mission me tient particulièrement à cœur.

Qu'est-ce qui vous motive le matin ?

J.G. Sans hésiter, c'est le fait de garantir un service public de qualité aux usagers que nous côtoyons tous les jours.

Indicateurs de performance

Bassin Versant Ouest Transport + Traitement

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL
Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2023	2024	2025	Unité
Caractéristiques techniques	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)			
	Nombre d'abonnements	16 605	16 575	16 544	Nombre
	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	2	2	Nombre
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	15	15	15	km
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	21	21	21	km
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	7,9	7,9	8,5	km
	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 280	2 149	2 338	TMS
Indicateurs de performance	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet			
	D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	Factures 120 m³	Factures 120 m³	Factures 120 m³	€TTC/m
	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	Non concerné	Non concerné	%
	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	120(d)	120(d)	120(d)	Valeur de 0 à 120
	P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	100	%

Thème	Indicateur	2023	2024	2025	Unité
Indicateurs de performance	P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0	0	Nombre / 1 000 habitants desservis
	P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0	0	Nombre /100 km
	P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux des eaux usées du syndicat sur 5 ans glissants	1,16	1,02	0,8	%
	P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	100	100	%
	P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	120	120	Valeur de 0 à 120
	P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5,39	5,71	4,58	Années
	P258.1 - Taux de réclamations	0	0	0	Nombre / 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,58	0,78	0,85	%
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet			
Tarification	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet			
	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	0	0	€/m³
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	0	Nombre

Bassin Versant Est/Val de Galie

Collecte + Transport + Traitement

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL
Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2023	2024	2025	Unité
Caractéristiques techniques	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	77 957	69 000	69 368	Nombre
	Nombre d'abonnements	43 677	43 763	43 860	Nombre
	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	6	6	5	Nombre
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	85,4	83,4	86,6	km
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	64,4	65,4	62,8	km
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	66,2	66,8	66,9	km
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	132	132	132	Nombre
	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	286	602	551	TMS
	D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	Factures 120 m³	Factures 120 m³	Factures 120 m³	€TTC/m
	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	%
Indicateurs de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	Valeur de 0 à 120
	P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	100	%

...

Thème	Indicateur	2023	2024	2025	Unité
Indicateurs de performance	P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0	0,046	Nombre / 1 000 habitants desservis
	P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0,003	0,007	0,005	Nombre /100 km
	P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux des eaux usées du syndicat sur 5 ans glissants	1,16	1,02	0,8	%
	P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	100	100	%
	P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	120	120	Valeur de 0 à 120
	P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5,39	5,71	4,58	Années
	P258.1 - Taux de réclamations	0,02	0,02	0,02	Nombre / 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
	P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,58	0,70	0,69	%
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	100	100	100	%
Tarification	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	21	21	21	%
	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	0	0	€/m³
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	0	Nombre



Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 078-200034130-20261007-91_09_2026-DE



HYDREAULYS



ACCÉDEZ
À NOTRE SITE
INTERNET



Suivez-nous

